

Conseil d'administration Caen Normandie Développement
Procès-verbal
Séance du 16 janvier 2023

Date de convocation : 10/01/2023

Le Conseil d'administration de Caen Normandie Développement s'est réuni sous la présidence de Monsieur Dominique GOUTTE, Président, dans les locaux de la Communauté Urbaine Caen la mer, 16 rue Rosa Parks - Caen **le 16 janvier 2023** à 18h00

Quorum : Le conseil d'administration ne délibère valablement que si au moins un quart plus un de ses membres ayant voix délibérative sont présents ou représentés. Le conseil d'administration étant composé de 28 membres, le quorum est fixé à 8 membres présents ou représentés

Présents : 10 membres

Philippe Bissay – Serge Bouffard – Jean-Pierre Dubord – Jean Fergon – Dominique Goutte – Eric Joan – Christophe Loyer – Yves Régnier – Lionel Rivoire – Béatrice Turbatte

Absents représentés : 7 membres

Joël Bruneau – Sarah Deysine – Franck Guéguéniat – Marc Maouche – Marc Pottier – Rodolphe Thomas – Romain Bail

Absents excusés : 2 membres

Nathalie Donatin – Amandine François Goguillon

17 membres étaient présents ou représentés lors de ce conseil d'administration : le quorum a donc été atteint.

Ordre du jour de la séance

- I. Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 15 novembre 2022
- II. Délibérations
 - 1- Débat d'orientation budgétaire 2023
 - 2- Révision des tarifs sur les bureaux de Plug n'Work et du Forum Digital
- III. Questions diverses

Délibérations : résultats des votes et teneur des discussions

- 1- Débat d'orientation budgétaire 2023
Annexe
 - Rapport d'orientation budgétaire 2023Avis du Conseil d'Administration : Favorable à l'unanimité
Questions/remarques : RAS

2- Révisions des tarifs sur les bureaux de Plug N'Work et du Forum Digital

Annexe :

- Révision des tarifs au 1er février 2023 - Plug'N Work et Forum digital

Avis du Conseil d'Administration : Favorable à l'unanimité

Questions/remarques : RAS

A Caen, le 17 janvier 2023

Dominique GOUTTE



Président de Caen Normandie
Développement

CAEN NORMANDIE DÉVELOPPEMENT

Date de convocation : 10/01/2023

Le Conseil d'administration de Caen Normandie Développement s'est réuni sous la présidence de Monsieur Dominique GOUTTE, Président, dans les locaux de la Communauté Urbaine Caen la mer, 16 rue Rosa Parks - Caen le **16 janvier 2023** à 18h00

Nombre de membres en exercice	28
Nombre de membres présents	10
Nombre de votants	17

Étaient présents : Philippe Bissay – Serge Bouffard – Jean-Pierre Dubord – Jean Fergon – Dominique Goutte – Eric Joan – Christophe Loyer – Yves Régnier – Lionel Rivoire – Béatrice Turbatte

Étaient représentés : Joël Bruneau – Sarah Deysine – Franck Guéguénat – Marc Maouche – Marc Pottier – Rodolphe Thomas – Romain Bail

Étaient excusés : Nathalie Donatin – Amandine François Goguillon

N° CA-23-01-16-01 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2312-1,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire présenté par la Directrice et joint à la présente délibération,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2023.

Vote : pour : 17, contre : 0, abstention : 0

Transmis à la Préfecture le 24/01/2023
Affiché le 24/01/2023
Exécutoire le 24/01/2023


Le Président,
Dominique GOUTTE

PREFECTURE DU CALVADOS
24 JAN. 2023
COURRIER

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

SOMMAIRE

I - L'ambition de Caen Normandie Développement :	2
II - L'organisation de Caen Normandie Développement	2
III – Les missions et projets de Caen Normandie Développement pour 2023	3
1. ACCUEILLIR LES CREATEURS D'ENTREPRISES ET GESTION DU PARC IMMOBILIER DE CAEN LA MER ..	3
2. ACCOMPAGNER ET AIDER LES ENTREPRISES A S'IMPLANTER ET SE DEVELOPPER	4
3. FACILITER LE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES	4
4. FAVORISER L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE	5
5. ANIMER L'ÉCOSYSTEME ET LES FILIERES	5
LA SANTE.....	5
LA SANTE NUCLEAIRE	6
LES SCIENCES DU NUMERIQUE.....	6
L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	7
6. RAYONNER A L'INTERNATIONAL	7
7. COLLECTER ET DIFFUSER L'INFORMATION	8
8. COMMUNIQUER – FAIRE SAVOIR - PROMOUVOIR	8
IV – Orientations 2023 des recettes et dépenses de l'Agence.....	9
1. Recettes 2023	9
2. Dépenses 2023	9
V – Focus sur une action forte en 2023 :	10

I - L'ambition de Caen Normandie Développement :

Son ambition globale est d'amplifier l'activité économique de Caen la mer.

Pour cela, CND développe un certain nombre d'actions :

Accompagner les entreprises au plus près de leurs besoins,

Animer les différents écosystèmes du territoire à la fois pour les renforcer et pour mettre en lumière les richesses du territoire et faciliter ainsi le développement des entreprises endogènes comme exogènes.

Favoriser les programmes de recherche sur les thèmes d'excellence du territoire en particulier dans leurs aspects innovation et transfert vers l'entreprise.

Attirer de nouveaux talents, appuyer les entreprises dans leurs recrutements et favoriser ainsi leur développement.

Aller chercher des entreprises sur d'autres territoires, à l'étranger et leur donner envie d'investir à Caen la mer.

L'équipe de Caen Normandie Développement se mobilise autour d'objectifs forts pour se donner les moyens de ses ambitions.

II - L'organisation de Caen Normandie Développement

L'EPIC Caen Normandie Développement (CND) est lié de manière fonctionnelle et structurelle avec la Direction du développement économique, emploi, ESS et tourisme de Caen la mer. L'équipe de direction est la même et l'équipe est unique avec un même objectif : mettre en œuvre la stratégie de développement économique de la communauté urbaine Caen la mer (CLM).

Depuis plusieurs années la mise en place d'une organisation en pôle a permis d'améliorer l'efficacité et la réactivité de l'équipe, selon la structuration suivante :

- Pôle entrepreneuriat et gestion immobilière
- Pôle développement, prospective foncière et accompagnement entreprises
- Pôle prospection et filières, enseignement supérieur et recherche
- Pôle tourisme (Caen la mer)
- Mission emploi et ESS
- Mission veille et intelligence économique
- Pôle marketing et communication
- Pôle administration et finances

L'équipe de 15 personnes en CDI, une personne en CDD, ainsi que 7 agents de Caen la mer dirigée par la Directrice Eléonore PLANTET continuera à œuvrer en 2023 pour la réussite de ces missions au service du territoire.

III – Les missions et projets de Caen Normandie Développement pour 2022

1. ACCUEILLIR LES CREATEURS D'ENTREPRISES ET GESTION DU PARC IMMOBILIER DE CAEN LA MER

Caen la mer a depuis de nombreuses années confié à Caen Normandie Développement la gestion de ses pépinières et hôtels d'entreprises :

- **Plug & Work,**
- **Le Forum Digital,**
- **Norlanda,**
- **La pépinière dédiée principalement à l'ESS,**
- **Emergence,**
- **Convergence,**
-

En complément, la gestion du patrimoine immobilier dédié aux activités économiques - propriété Caen la mer - est confiée à l'équipe (lien propriétaire/locataire, suivi des loyers, commercialisation, rédaction des baux, lien avec le service bâtiment, suivi des travaux...), à savoir les bâtiments :

- **Innovaparc**
- **Norlanda 2 et 3**
- **Site Côte de Nacre**
- **Moho**

Ces bâtiments sont gérés au quotidien par une équipe de 4 personnes.

La gestion de ces pépinières et bâtiments est aujourd'hui encadrée par deux conventions : une convention de prestations de services pour la gestion du parc immobilier économique du territoire, et une convention à la participation financière des pépinières (article L2511-1 du code de la commande publique), signées le 6 janvier 2021 pour une durée de 5 ans.

Les chargés de missions « entrepreneuriat et gestion immobilière » assurent par ailleurs la promotion des pépinières et hôtels d'entreprises, l'accueil des entreprises, les aident à se développer, créent un environnement propice à leur croissance, les ancrent sur le territoire, en offrant des animations spécifiques, des formations, des mises en relation et en leur proposant des solutions d'hébergement adaptées à leur activité.

Ils assurent d'autre part une veille permanente et des actions de prospection pour s'approcher au maximum d'un objectif de taux de remplissage proche de 100%.

En 2023, le travail de d'harmonisation et de simplification de la gestion de ces pépinières et bâtiments sera poursuivi, avec pour objectif final le remplacement des deux conventions de gestion précitées par un unique marché public.

Une révision des tarifs des pépinières Plug & Work, Forum Digital et Norlanda sera par ailleurs réalisée en 2023, ces tarifs n'ayant pas été réévalués depuis de très nombreuses années.

En matière d'investissements portés par CND, un projet de réaménagement de la salle de Visioconférence du Forum Digital sera réalisé en 2023 (investissement estimé à 35 K€ HT), avec l'installation d'une 2^{ème} phone box et de deux modules permettant aux entreprises hébergées de se réunir pour discuter, ou passer une visio/appel en semi confidentialité.

Sur le budget Caen la mer, outre les dépenses d'entretien classiques des bâtiments à la charge du propriétaire, de gros travaux seront entrepris sur le bâtiment INNOVAPARC afin de changer les bardages des façades.

En matière d'animations, l'amélioration de la situation sanitaire a permis la reprise au 2^{ème} semestre 2022 des moments de convivialité comme les petits déjeuners. Un nouveau programme d'animations dans les pépinières sera ainsi établi pour 2023.

2. ACCOMPAGNER ET AIDER LES ENTREPRISES A S'IMPLANTER ET SE DEVELOPPER

Interlocuteur privilégié des entreprises en recherche de foncier, d'immobilier, d'aides, de développement, chaque membre de l'équipe « accompagnement » composée d'une responsable, de 3 chargés de mission et d'une cheffe de projet Aménagement économique a pour objectif de pouvoir répondre rapidement à tous types de besoins.

En charge du suivi de l'**aménagement et de la commercialisation des zones d'activités et des concessions d'aménagement**, ce pôle a une parfaite connaissance des terrains à commercialiser à destination des entreprises. Il peut aussi orienter et aider à résoudre les problèmes techniques que rencontrent les entreprises sur ces zones.

L'opération « Matinales d'entreprises » lancée en 2018 sera poursuivie en 2023. Cette opération participe à l'animation des zones d'activités auprès des entreprises.

En 2023, sera poursuivie et approfondie, au sein de l'Agence, la réflexion sur la sobriété foncière et l'aménagement innovant des parcs d'activités existants et à créer. En effet, face à la raréfaction du foncier économique et aux contraintes législatives et réglementaires de plus en plus fortes en matière de consommation foncière, il convient d'expérimenter de nouvelles formes d'aménagement pour optimiser l'accueil des entreprises

Cette réflexion permettra de s'interroger sur les besoins d'implantation des entreprises et d'envisager les sites d'activité de demain pour un aménagement plus vertueux et moins consommateur de foncier. Elle alimentera aussi les documents cadres et notamment le PLUi-HM, en cours d'élaboration.

Dans le cadre de la mission Territoire d'industrie, un travail de recensement des démarches Décarbonation sera également conduit en 2023 auprès des industriels du territoire, pour les accompagner au mieux vers des outils et financements appropriés

3. FACILITER LE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES

CND va poursuivre en 2023, son offre de service spécifique, afin d'apporter des réponses aux problématiques de recrutement des entreprises.

Le dispositif "**Caen Normandie Accueil**" vise à simplifier la mobilité des salariés privés en les guidant dans leur installation lorsqu'ils doivent déménager pour venir travailler sur le territoire de la communauté urbaine.

Mis en place en 2017, le site "**Caen Normandie Emploi**" permet aux recruteurs de déposer leurs offres d'emploi, de stage, d'alternance... à pourvoir sur le territoire de Caen la mer, et consulter la CVThèque. En 2023, Caen Normandie Développement poursuivra la promotion des offres d'emploi, en collaboration avec la Mission attractivité Caen la mer, notamment lors de job dating dans l'agglomération caennaise ou en Ile de France. Ainsi, la troisième édition du « **e-salon du recrutement à Caen Normandie** », co-organisée avec Pôle emploi, pourrait se dérouler au printemps.

Partageant son temps avec l'animation de la filière "économie sociale et solidaire" une chargée de mission assure le suivi de ces outils et accompagne les entreprises pour suivre la mise en œuvre de leurs actions de recrutement et les mettre en relation avec les acteurs qui, sur le territoire, proposent des solutions en matière de recrutement (Pôle emploi, Apec, Mission Locale, Calmec, Région Normandie, Action Logement ...).

4. FAVORISER L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE

Dans un contexte de transitions, les fonctions d'enseignement supérieur et de recherche, marqueurs fort du territoire, doivent être mise à contribution du développement économique. Elles assurent un rôle de passerelles locales avec les entreprises et soutiennent la capacité du territoire à former et accueillir un capital humain qualifié.

CND accompagne les acteurs dans leurs projets de développement et d'implantations visant à développer et renforcer l'offre de service de Caen Normandie (accueil de nouveaux établissements et reconstruction). L'enjeu est également de favoriser l'accueil d'évènements sur le territoire avec un accompagnement et une valorisation des séminaires et des colloques organisés par les structures de recherche de Caen Normandie.

La mise en œuvre du projet EPOPEA PARK est une action forte de CND. Il s'agit d'animer et de valoriser le science & innovation park, en créant un véritable sentiment d'appartenance à un Campus dédié à la science et à l'innovation, notamment avec l'organisation d'évènements thématiques regroupant établissements d'enseignement supérieur, chercheurs et industriels. Les objectifs sont également de lancer un certain nombre de projets permettant de créer un environnement favorable, de faire rayonner notre excellence scientifique et d'assurer un renouvellement du site. La construction de la future Maison des Chercheurs vise à voir naître un hébergement dédié dans les prochaines années.

Les réflexions autour du futur du Campus 2, de sa complémentarité avec le secteur Mont-Coco et du projet de la Maison de l'Innovation, visent à créer une centralité et des marqueurs forts pour le Science & Innovation Park.

5. ANIMER L'ÉCOSYSTEME ET LES FILIERES

Les chargées de mission interviennent dans la structuration, l'animation et le développement d'écosystèmes émergents ou plus solides, au côté des acteurs de l'écosystème.

- LA SANTE

A Caen la mer, l'écosystème de la santé est en plein essor avec notamment le développement de projets autour de la santé numérique (e-santé), les dispositifs médicaux (medtech), les biothérapies (biotech). Ces entreprises en création ou en croissance feront l'objet d'un suivi afin d'identifier leurs besoins en accompagnement nécessaire à leur développement. Un soutien sera apporté pour la mise en relation entre les acteurs (start-up, laboratoires de recherche, étudiants), indispensable à la création de nouvelles synergies via l'organisation d'animations dédiées (pitch and match, afterworks,...) au sein des tiers lieux emblématiques (WIP, Dôme, MoHo,...). Tout cela dans le but de faciliter et favoriser les échanges entre le monde de la recherche et le monde de l'entreprise (déclenchement de partenariat public/privé).

En 2023, à la demande du réseau Normandy HealthTech né en 2021, CND continuera de prendre part aux réunions du board pour informer et relayer de l'information (par exemple problématiques rencontrées, compétences à mutualiser, identification d'appels à projets) en provenance et à destination des entreprises. CND pourra également intervenir en appui d'évènements mis en place permettant de réunir start-up, grands groupes, laboratoires et établissements de santé sur des thématiques communes.

La structuration de la filière se fera notamment par la participation de CND à des groupes de travail rassemblant différents partenaires de l'écosystème (institutions publiques, incubateur, université, associations de filières, pôle de compétitivité, réseau de start-up). Ceci afin de détecter les signaux faibles à résoudre et les signaux forts à promouvoir en orientant les entreprises vers le bon guichet.

- LA SANTE NUCLEAIRE

L'animation de l'écosystème nucléaire appliqué à la santé se fera par un partenariat avec le pôle de compétitivité Atlanpôle Biothérapies afin de bénéficier de leur expertise pour structurer la filière sur le territoire et intégrer les porteurs de projets à une échelle plus large (nationale et internationale). En soutenant l'impulsion de rencontres à l'échelle local, CND participera à la mise en réseau des acteurs de l'écosystème afin de détecter des projets et de faire rayonner la santé nucléaire, ressource d'excellence sur le territoire concernant la formation et la recherche et en émergence sur l'innovation. Ce soutien à l'innovation concernant la santé nucléaire se fera également par un accompagnement de leurs initiatives et une valorisation de leurs actions afin de tendre vers un écosystème performant et dynamique.

Faire rayonner la créativité et l'innovation des porteurs de projet au-delà du territoire fait également partie de nos missions. Cela passe nécessairement par une meilleure connaissance des tiers lieux d'innovation et de l'excellence des start-up par les habitants (communication auprès des citoyens, invitation du grand public aux événements locaux pour une meilleure connaissance de l'écosystème).

- LES SCIENCES DU NUMERIQUE

- Cybersécurité

L'écosystème de la cybersécurité s'est fédéré entre 2020 et 2022 autour de l'association « Campus Cyber Caen Normandie » créée en 2021 ayant pour objectif de créer un Campus Cyber Territorial à Caen à l'image du Campus Cyber France. Ce projet a connu une véritable accélération en 2022 et une ampleur régionale. En 2023, à travers le projet de Campus Cyber Normand, co-porté par la Région Normandie, Caen la mer confirme son engagement pour le développement de cette filière stratégique créatrice d'emplois et d'innovations.

En 2023, les actions de Caen Normandie Développement seront les suivantes :

- Gestion, suivi et animation de l'association Campus Cyber Caen Normandie composée d'entreprises de la cybersécurité, de donneurs d'ordre, de laboratoires et d'organismes de formation ;
- Participation à des événements régionaux, nationaux et internationaux sur la cybersécurité pour continuer de positionner le territoire de Caen la mer comme territoire en pointe sur la cybersécurité ;
- Co-pilotage avec l'AD Normandie du projet de création du Campus Cyber Normand (fédération des acteurs, création de l'offre de service et business plan, création de la structure juridique du futur Campus Cyber Normand sur le territoire de Caen la mer).

- Intelligence artificielle (IA)

L'intelligence artificielle est, sur le territoire de la Communauté urbaine, un autre segment des sciences du numérique à haute valeur ajoutée. Cet écosystème est riche en technologies innovantes, en compétences et crée de plus en plus d'emplois dans des entreprises qui n'embauchaient pas ce type de métier jusqu'à présent.

Différents acteurs de l'Intelligence Artificielle, le Laboratoire Greyc, le CNRS, l'Ensicaen, l'Université de Caen Normandie, le CESI et un tissu de plus en plus important de startups, PME et Grands groupes, composent cet écosystème.

Caen Normandie Développement a pour mission de fédérer cet écosystème à travers diverses actions en 2023 :

- Réalisation d'une étude complète de l'écosystème afin d'en faire ressortir les besoins, problématiques et prospectives ;
- Créer des moments d'échanges avec les acteurs de la filière pour faire remonter leurs besoins et détecter des projets structurants potentiels ;

- Si la Communauté urbaine Caen la mer valide son adhésion au Datalab Normandie, il conviendra de suivre les différents projets expertisés au sein du Datalab.

- MATERIAUX ET ENERGIES

Axe mis en avant dans l'argumentaire thématique sur EPOPEA, une cartographie des forces académiques et des collaborations possibles avec des industriels du territoire devra être réalisée et un argumentaire proposé afin de valoriser cette spécificité territoriale.

- AUTRES ECOSYSTEMES

La visibilité économique du territoire passera également par des filières identitaires de Caen la mer s'appuyant sur ses ressources locales (alimentation, économie de la mer, ...), sur ses patrimoines (tourisme, filière équine, ...) et sur ses savoir-faire (textile, artisanat, ...). Si elles ne sont pas les plus pourvoyeuses en termes d'emplois et qu'elles n'ont pas vocation à le devenir, ces différentes filières font écho aux grands marqueurs du territoire et participent en ce sens à la notoriété et à l'attractivité du territoire. Le soutien à leur pérennité, voire à leur développement, représente ainsi un levier en réponse à l'ambition de visibilité économique du territoire.

L'action de Caen Normandie Développement en 2023 :

- Veille sur les filières suivantes : agroalimentaire, équin, micro-électronique
- Suivi de ces filières auprès des partenaires (pôles de compétitivité, associations, ...)
- Participation, soutien à des événements organisés par les partenaires
- Pour la filière microélectronique, renouvellement du soutien de Caen la mer à l'organisation du HighTech Campus Day à l'initiative de Normandy Micro Electronics Association.

- L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Economie Sociale et Solidaire est une filière porteuse de solutions innovantes et de valeurs. Les entreprises ESS sont des acteurs économiques à part entière, pourvoyeurs de services et de produits et créateurs d'emplois et de valeurs ajoutées économiques et sociétales.

Au travers du Pôle ESS, de la pépinière ESS, de la Grande Halle, Caen la mer confirme son engagement pour le soutien des initiatives et le développement de l'ESS et s'affirme comme terre d'accueil et de projet ESS.

En 2023, l'action de CND se poursuivra :

- accueil et accompagnement dans leurs projets des entreprises relevant de l'ESS en relation avec l'ensemble des acteurs en région (CRESS, ADRESS, France Active Normandie, Région Normandie, Direccte ...). Le cas échéant, préparation des délibérations pour Caen la mer.
- collaboration étroite avec les services de Caen la mer, notamment, en relation avec la commande publique (Espaces verts, collecte des déchets ...) ;
- promotion de l'ESS (Forum ESS ...).

6. RAYONNER A L'INTERNATIONAL

En lien avec le service relations internationales de la ville de Caen et les partenaires de l'écosystème, Caen Normandie Développement travaille à valoriser les acteurs de son territoire.

Pour ce faire, les actions 2023 seront :

- Gestion, suivi du partenariat et participation avec NWX au montage de la délégation Normande au Salon Vivatechnology,
- Evaluer les possibilités de réponse et apport d'argumentaires le cas échéant aux fiches Business France en lien avec l'AD Normandie,

- Suivi et coordination des sujets économiques en lien avec le service relations internationales de la Ville de Caen.

7. COLLECTER ET DIFFUSER L'INFORMATION

Un chargé de mission continuera comme les années précédentes à assurer la veille économique relative au tissu industriel et aux filières d'excellence ou émergentes.

Destiné aux membres de l'équipe et aux élus, le "**panorama économique**" informe sur l'actualité économique du territoire mensuellement. La "**revue de presse**" à destination interne permet à chacun de prendre connaissance des actualités de la vie des entreprises du territoire.

Régulièrement sollicité, ce service produit des notes sur les entreprises à destination interne ou pour le cabinet du Président de Caen la mer.

Afin d'assurer un suivi efficace de nos relations avec les entreprises, il est nécessaire de disposer d'un outil CRM fiable et efficace. A ce titre, l'année 2023 verra l'aboutissement du projet de changement du logiciel CRM initié en 2021, avec notamment l'organisation de formations pour les différents utilisateurs.

8. COMMUNIQUER – FAIRE SAVOIR - PROMOUVOIR

Le pôle communication, composé d'une personne, travaille au service des équipes de CND et de la Direction du développement économique pour les accompagner sur les volets de la communication et de la promotion de leurs services et missions. En parallèle, ce pôle communication travaille étroitement avec la mission attractivité de Caen la mer sur le sujet de l'attractivité économique (capter des talents, dirigeants, salariés et investisseurs), ainsi qu'avec les Directions de la Communication CLM, Ville de Caen et plus largement, avec l'ensemble des partenaires économiques et institutionnels afin de développer la visibilité de CND et de son offre de services auprès des entreprises.

Les grandes missions du pôle :

- Assurer la gestion des outils de communication digitaux (site internet, réseaux sociaux, newsletter) de l'agence : rédaction, webmastering, diffusion, analyse...
- Prendre en charge et participer à l'organisation d'événements variés (E-salon recrutement, matinales entreprises, EPOPEA fête la Science, French Tech Central, Viva Technology...) : élaborer le plan de communication, gérer les aspects logistiques, les invitations, les relations presse...
- Produire des documents et supports de communication ainsi que des argumentaires économiques (plaquettes, livret, vidéos...) et des relations presse (communiqué, point presse etc...),
- Centraliser, coordonner et piloter les demandes « communication » des équipes auprès du Cabinet du Président CLM,

Actions 2023 :

- Gestion et animation des outils de communication digitaux (site, RS),
- Mise à jour des supports papier (Caen Normandie Destination Investissement) et création des supports 2023 (selon besoins des services),
- Organisation des matinales entreprises 2023,
- Organisation des opérations 2023 : E-salon du recrutement à Caen Normandie, VIVA TECHNOLOGY, Je m'installe en bord de mer, manifestation marque employeur, manifestation « levée de fonds » French Tech Caen Normandie, EPOPEA Fête la science
- Co-production de la campagne e-marketing Caen Normandie Destination Entreprendre,
- Production d'une campagne marketing « marque employeur – compétences & talents | EPOPEA »,

- Répondre aux besoins de communication, évènementiel, relation presse des services (CND et CLM).
-

IV – Orientations 2023 des recettes et dépenses de l'Agence

1. Recettes 2023

En 2023, les recettes de fonctionnement de CND seront composées à 75% de contributions de Caen la mer :

- la rémunération prévue dans la convention de prestations de service destinée à financer l'activité globale de CND sera stable en 2023, à hauteur de 1 105 000€ HT, après la revalorisation obtenue en 2022 ;
- une subvention destinée à financer la participation de CND au salon professionnel VIVATECH (37 000 €). La participation au salon SIMI ne sera pas reconduite en 2023 ;
- une subvention, estimée à 335 000 € pour 2023, ayant pour objet de compenser les loyers et charges versés par CND à CLM pour les pépinières Plug N'Work (272 000€) et Norlanda (63 000€) ;
- des subventions destinées à couvrir le déficit des pépinières, inscrites au BP 2023 de CLM à hauteur de 50 000 € pour Plug N'Work, 30 000 € pour Norlanda et 20 000 € pour le Forum digital. Le montant des subventions appelées est toutefois ajusté au déficit réel constaté en fin d'année, et il est généralement inférieur à ces montants prévisionnels, qui peuvent être considérés comme des déficits maximums.

Les autres recettes sont constituées principalement des redevances, loyers et remboursements de frais payés par les entreprises hébergées dans les pépinières et hôtels d'entreprises précédemment cités, gérés par CND. Leur estimation reste toujours délicate, car les entrées et sorties d'entreprises sont régulières dans les pépinières : un montant de 398 K€ avait ainsi été inscrit au BP 2022 pour ces recettes, et 325 K€ ont été encaissés au 31/12/2022.

Le montant à inscrire au BP 2023 au titre de ces recettes devrait être compris entre 325 K€ et 400 K€, en fonction du taux de remplissage qui sera estimé sur l'année.

Les recettes de fonctionnement de CND devraient donc être globalement en légère diminution en 2023 par rapport à 2022, en raison de l'arrêt de la participation de CND au SIMI (- 99 K€ de recettes et dépenses), indépendamment du report du résultat de fonctionnement cumulé, dont le montant ne sera connu que début février 2023.

En ce qui concerne la section d'investissement, les recettes seront composées comme chaque année des dotations aux amortissements, des dépôts de garantie reçus et du report du résultat d'investissement cumulé.

2. Dépenses 2023

En 2022, les dépenses de fonctionnement de CND étaient composées à 46% de charges à caractère général (chapitre 011), et à 47% de charges de personnel (chapitre 012). Un équilibre proche devrait être retrouvé au budget 2023.

Les charges à caractère général se composent :

- des frais généraux nécessaires à la gestion des pépinières et hôtels d'entreprises et au fonctionnement de CND (fluides, dépense d'entretien et d'équipement, maintenance, locations mobilières, assurances, fournitures, abonnements, honoraires sur prestations extérieures, affranchissements, télécommunications, frais de gardiennage...) ;
- des loyers et charges versés par CND à CLM pour les pépinières Plug N'Work et Norlanda, estimés à 335 000 € en 2023 ;
- des charges d'activité de CND, liées aux actions qui seront engagées sur l'année 2023 : participation au salon VIVATECH, matinales d'entreprises, animation des pépinières (formation

des dirigeants...), actions de communication et prospection (campagne e-marketing Caen Normandie Destination Entreprendre, E-salon recrutement...), organisation d'évènements...

En 2023, le montant global des charges à caractère général devrait s'articuler autour d'un montant de 1 M€ environ (contre 1 065 K€ au BP 2022), en prenant en compte d'une part l'arrêt de la participation au SIMI (- 99 K€), et d'autre part le contexte inflationniste, notamment sur les prix de l'énergie.

Les charges de personnel devraient être en légère progression en 2023, conformément à l'évolution mécanique de la masse salariale, sachant que le nombre de salariés devrait être stable en 2023.

En ce qui concerne la section d'investissement, les dépenses seront composées comme chaque année :

- des achats de matériel (informatique et mobilier) et logiciels pour l'équipe de CND,
- des différentes dépenses d'investissement nécessaires pour l'entretien et l'équipement des bâtiments hébergeant les pépinières et hôtels d'entreprises,
- de l'amortissement des subventions d'investissement,
- du remboursement des dépôts de garantie.

V – Focus sur une action forte en 2023 : La French Tech Caen Normandie

En 2023, Caen Normandie Développement continuera de soutenir et développer la dynamique French Tech sur son territoire.

Cette dynamique rassemble les start-up caennaises, qui sont régulièrement invitées à se réunir par exemple à l'occasion d'afterworks thématiques, de rencontres « Pitch & Match ».

Deux grands évènements fédérateurs sont programmés sur 2023 :

- Une convention de Levées de fonds visant à attirer les investisseurs nationaux pour leur permettre de rencontrer nos pépites locales en mai 2023,
- Le High Tech Campus day, co-organisé avec NMA, permettant la rencontre des étudiants avec les entreprises du territoire en septembre 2023.

Le guichet French Tech Central poursuivra son accompagnement sur mesure dédié aux startups. Cet accompagnement se traduit par des mises en relation directe sous forme de permanences et/ou rencontres visio entre les dirigeants de start-up et les experts locaux de la création d'entreprise, du financement, de l'export, des marchés publics ou encore du recrutement.

En novembre 2022, Caen la mer et l'association French Tech Caen Normandie, se sont associées aux communautés French Tech rouennaises et havraises pour porter une candidature commune au label CAPITALE French Tech. L'annonce des candidatures lauréates est attendue en janvier 2023. La structuration de la Capitale French Tech Normandie découlera des résultats de cet appel à candidature.

CAEN NORMANDIE DEVELOPPEMENT

Date de convocation : 10/01/2023

Le Conseil d'administration de Caen Normandie Développement s'est réuni sous la présidence de Monsieur Dominique GOUTTE, Président dans les locaux de la Communauté Urbaine Caen la mer, 16 rue Rosa Parks - Caen le 16 janvier 2023 à 18h.

Nombre de membres en exercice	28
Nombre de membres présents	10
Nombre de votants	17

Etaient présents : Philippe Bissay – Serge Bouffard – Jean-Pierre Dubord – Jean Fergon – Dominique Goutte – Eric Joan – Christophe Loyer – Yves Régnier – Lionel Rivoire – Béatrice Turbatte

Etaient représentés : Joël Bruneau – Sarah Deysine – Franck Guéguénat – Marc Maouche – Marc Pottier – Rodolphe Thomas – Romain Bail

Etaient excusés : Nathalie Donatin – Amandine François Goguillon

N° CA-23-01-16-02 : RÉVISION DES TARIFS SUR LES BUREAUX DE PLUG N'WORK ET DU FORUM DIGITAL

Caen Normandie Développement est, en application de la convention de prestations de services du 6 janvier 2021, chargé de la gestion des pépinières d'entreprises de la Communauté Urbaine de Caen la mer.

Caen Normandie Développement propose aux entreprises de les héberger au sein de locaux adaptés et adaptables. Les tarifs de location des bureaux en pépinière et hôtel d'entreprises sont modérés et « tout compris » : électricité, chauffage, entretien des locaux, jouissance des espaces communs...

Les tarifs appliqués aux entreprises hébergées dans les pépinières Plug'N Work et Forum digital n'ont pas été réévalués depuis 2012.

Il convient aujourd'hui de les réviser, compte tenu des différentes augmentations de charges intervenues ces dernières années, notamment sur la fourniture d'électricité, les coûts de maintenance ou les prestations de nettoyage.

Il est proposé une augmentation de tarif de +5% par rapport aux tarifs de 2012 : la grille des nouveaux tarifs proposés est annexée à la présente délibération.

Modalités de mise en œuvre :

1) Ces nouveaux tarifs seront appliqués à compter du **1^{er} février 2023** pour les nouvelles entreprises intégrant Plug'N Work ou le Forum digital à partir de cette date, ou pour les entreprises déjà hébergées et souhaitant louer un bureau supplémentaire à partir de cette date.

2) Pour les entreprises déjà hébergées en contrat « hôtellerie » au 31 janvier 2023, ces nouveaux tarifs entreront en application à compter du **1^{er} mai 2023**.

3) Pour les entreprises déjà hébergées en contrat « pépinière » au 31 janvier 2023, ces nouveaux tarifs entreront en application :

CAEN NORMANDIE DEVELOPPEMENT

- au **1^{er} mai 2023** pour les entreprises dont le contrat a débuté avant le 1^{er} mai 2022,
- à compter du **1^{er} jour de la 2^{ème} année de leur contrat** pour les entreprises dont le contrat a débuté à partir du 1^{er} mai 2022 (le tarif de la 1^{ère} année en pépinière est en effet non révisable sur les contrats en cours).

Les entreprises déjà hébergées seront informées de ces nouveaux tarifs par l'envoi d'un courriel ou d'un courrier d'information au plus tard le 31 janvier 2023 (préavis de 3 mois).

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

AUTORISE Caen Normandie Développement à appliquer les tarifs annexés à la présente délibération, selon les dates et modalités de mise en œuvre détaillées ci-dessus,

AUTORISE le Directeur ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Vote : pour : 17 contre : 0, abstention : 0

Transmis à la Préfecture le 24/01/2023
Affiché le 24/01/2023
Exécutoire le 24/01/2023


Le Président,
Dominique GOUTTE

PREFECTURE DU CALVADOS

24 JAN. 2023

COURRIER

Annexe à la délibération N° CA-23-01-16-02
Révision des tarifs au 1^{er} février 2023 - Plug'N Work et Forum digital

TARIFS HORS TAXES

N° BUREAU	m²			TARIFS MIS A JOUR EN 2023					
		Prix année 1	/mois	Prix année 2	/mois	Prix année 3	/mois	Prix Hôtellerie	/mois
B1	20	3 540 €	295 €	3 936 €	328 €	4 392 €	366 €	5 088 €	424 €
B2	17	3 192 €	266 €	3 576 €	298 €	4 008 €	334 €	4 284 €	357 €
B3	13	2 628 €	219 €	2 880 €	240 €	3 180 €	265 €	3 636 €	303 €
B4	10	2 256 €	188 €	2 460 €	205 €	2 688 €	224 €	3 048 €	254 €
B5	10	2 256 €	188 €	2 460 €	205 €	2 688 €	224 €	3 048 €	254 €
B6	15	2 772 €	231 €	2 460 €	205 €	3 372 €	281 €	3 876 €	323 €
B7	15	2 772 €	231 €	2 460 €	205 €	3 372 €	281 €	3 876 €	323 €
B8	15	2 772 €	231 €	3 060 €	255 €	3 372 €	281 €	3 876 €	323 €
B9	15	2 772 €	231 €	3 060 €	255 €	3 372 €	281 €	3 876 €	323 €
B10	15	2 772 €	231 €	3 060 €	255 €	3 372 €	281 €	3 876 €	323 €
B11	15	2 772 €	231 €	3 060 €	255 €	3 372 €	281 €	3 876 €	323 €
B12	15	2 772 €	231 €	3 060 €	255 €	3 372 €	281 €	3 876 €	323 €
B13	22	3 660 €	305 €	4 068 €	339 €	4 548 €	379 €	5 268 €	439 €
B14	33	4 992 €	416 €	5 592 €	466 €	6 252 €	521 €	7 620 €	635 €
B15	24	4 008 €	334 €	4 464 €	372 €	5 004 €	417 €	5 820 €	485 €
B16	26	4 260 €	355 €	4 764 €	397 €	5 352 €	446 €	6 240 €	520 €
B17	10	2 256 €	188 €	2 460 €	205 €	2 688 €	224 €	3 048 €	254 €
B18	31	4 800 €	400 €	5 388 €	449 €	6 060 €	505 €	7 092 €	591 €
B19	18	3 252 €	271 €	3 636 €	303 €	4 080 €	340 €	4 536 €	378 €
B20	20	3 540 €	295 €	3 936 €	328 €	4 392 €	366 €	5 088 €	424 €
B21	13	2 628 €	219 €	2 880 €	240 €	3 180 €	265 €	3 636 €	303 €

Annexe à la délibération N° CA-23-01-16-02
Révision des tarifs au 1^{er} février 2023 - Plug'N Work et Forum digital

N° BUREAU	m ²	 TARIFS MIS A JOUR EN 2023							
		Prix année 1	/mois	Prix année 2	/mois	Prix année 3	/mois	Prix Hôtellerie	/mois
1.1	10,00	2 256 €	188 €	2 460 €	205 €	2 688 €	224 €	3 048 €	254 €
1.2	12,70	2 628 €	219 €	2 880 €	240 €	3 180 €	265 €	3 636 €	303 €
1.3	14,70	2 628 €	219 €	2 880 €	240 €	3 180 €	265 €	3 636 €	303 €
1.4	13,70	2 628 €	219 €	2 880 €	240 €	3 180 €	265 €	3 636 €	303 €
1.6	31,10	4 800 €	400 €	5 388 €	449 €	6 060 €	505 €	7 092 €	591 €
1.7	27,10	3 972 €	331 €	4 428 €	369 €	4 956 €	413 €	5 772 €	481 €
1.8	20,20	3 624 €	302 €	4 032 €	336 €	4 500 €	375 €	5 220 €	435 €
1.9	20,00	3 540 €	295 €	3 936 €	328 €	4 392 €	366 €	5 088 €	424 €
1.10	26,80	4 260 €	355 €	4 764 €	397 €	5 352 €	446 €	6 240 €	520 €
2.1	13,70	2 628 €	219 €	2 880 €	240 €	3 180 €	265 €	3 636 €	303 €
2.2	13,90	2 652 €	221 €	2 916 €	243 €	3 216 €	268 €	3 672 €	306 €
2.3	26,80	4 260 €	355 €	4 764 €	397 €	5 352 €	446 €	6 240 €	520 €
2.4	11,10	2 304 €	192 €	2 508 €	209 €	2 748 €	229 €	3 120 €	260 €
2.5	31,10	4 800 €	400 €	5 388 €	449 €	6 060 €	505 €	7 092 €	591 €
2.6	24,70	4 008 €	334 €	4 464 €	372 €	5 004 €	417 €	5 820 €	485 €
2.7	21,95	3 660 €	305 €	4 068 €	339 €	4 548 €	379 €	5 268 €	439 €
2.8	20,90	3 528 €	294 €	3 924 €	327 €	4 368 €	364 €	5 064 €	422 €
2.9	36,75	5 508 €	459 €	6 204 €	517 €	6 996 €	583 €	8 208 €	684 €
2.10	29,40	5 472 €	456 €	6 156 €	513 €	6 936 €	578 €	8 148 €	679 €
2.11	36,55	5 484 €	457 €	6 180 €	515 €	6 960 €	580 €	8 172 €	681 €
2.12	36,40	5 472 €	456 €	6 156 €	513 €	6 936 €	578 €	8 148 €	679 €
2.13	16,05	2 916 €	243 €	3 216 €	268 €	3 564 €	297 €	4 104 €	342 €
2.14	14,90	2 556 €	213 €	3 060 €	255 €	3 372 €	281 €	3 876 €	323 €
2.15	27,80	4 392 €	366 €	4 908 €	409 €	5 508 €	459 €	6 432 €	536 €
2.16	13,70	2 628 €	219 €	2 880 €	240 €	3 180 €	265 €	3 636 €	303 €
2.17	27,50	4 356 €	363 €	4 872 €	406 €	5 460 €	455 €	6 372 €	531 €
2.18	19,90	3 972 €	331 €	4 428 €	369 €	4 956 €	413 €	5 772 €	481 €
2.19	27,50	4 356 €	363 €	4 872 €	406 €	5 460 €	455 €	6 372 €	531 €
2.20	27,80	4 392 €	366 €	4 908 €	409 €	5 508 €	459 €	6 432 €	536 €
2.21	28,55	4 488 €	374 €	5 016 €	418 €	5 640 €	470 €	6 588 €	549 €
3.1	30,46	5 112 €	426 €	5 688 €	474 €	6 372 €	531 €	7 404 €	617 €
3.2	26,05	4 500 €	375 €	5 016 €	418 €	5 604 €	467 €	6 516 €	543 €
3.3	20,88	3 792 €	316 €	4 224 €	352 €	4 716 €	393 €	5 484 €	457 €
3.4	9,52	2 220 €	185 €	2 472 €	206 €	2 772 €	231 €	3 216 €	268 €
3.5	11,63	2 520 €	210 €	2 808 €	234 €	3 132 €	261 €	3 648 €	304 €
3.6	12,58	2 640 €	220 €	2 952 €	246 €	3 288 €	274 €	3 828 €	319 €
3.7	14,22	2 868 €	239 €	3 204 €	267 €	3 576 €	298 €	4 164 €	347 €
3.8	22,24	3 972 €	331 €	4 428 €	369 €	4 956 €	413 €	5 760 €	480 €
3.9	24,12	4 236 €	353 €	4 716 €	393 €	5 280 €	440 €	6 132 €	511 €
3.10	23,64	4 164 €	347 €	4 644 €	387 €	5 196 €	433 €	6 036 €	503 €
3.11	20,65	3 756 €	313 €	4 188 €	349 €	4 680 €	390 €	5 448 €	454 €
3.12	13,68	2 796 €	233 €	3 120 €	260 €	3 492 €	291 €	4 056 €	338 €

Annexe à la délibération N° CA-23-01-16-02
Révision des tarifs au 1^{er} février 2023 - Plug'N Work et Forum digital

N° BUREAU	m ²	 TARIFS MIS A JOUR EN 2023							
		Prix année 1	/mois	Prix année 2	/mois	Prix année 3	/mois	Prix Hôtellerie	/mois
3.13	12,00	2 568 €	214 €	2 868 €	239 €	3 204 €	267 €	3 720 €	310 €
3.14	12,88	2 688 €	224 €	3 000 €	250 €	3 360 €	280 €	3 900 €	325 €
3.15	11,35	2 472 €	206 €	2 760 €	230 €	3 084 €	257 €	3 588 €	299 €
3.16	24,00	4 368 €	364 €	4 848 €	404 €	5 436 €	453 €	6 300 €	525 €
D20 - 1	53,40 m ²	8 010 €	667,50 €	9 015 €	751,25 €	10 165 €	847,08 €	11 935,00 €	994,58 €
D20 - 2/3	78,40 m ²	11 760 €	980,00 €	13 235 €	1 102,92 €	14 925 €	1 243,75 €	17 525,00 €	1 460,42 €
D20 - 4	62,10 m ²	9 315 €	776,25 €	10 480 €	873,33 €	11 825 €	985,42 €	13 880,00 €	1 156,67 €
D20 - 5	12,50 m ²	2 630 €	219,17 €	2 930 €	244,17 €	3 275 €	272,92 €	3 805,00 €	317,08 €
D20 - 6	12,50 m ²	2 630 €	219,17 €	2 930 €	244,17 €	3 275 €	272,92 €	3 805,00 €	317,08 €
D20 - 7	37,62 m ²	5 645 €	470,42 €	6 350 €	529,17 €	7 165 €	597,08 €	8 410,00 €	700,83 €
D20 - 8	37,62 m ²	5 645 €	470,42 €	6 350 €	529,17 €	7 165 €	597,08 €	8 410,00 €	700,83 €
D20 - 9	38 m ²	5 700 €	475,00 €	6 415 €	534,58 €	7 235 €	602,92 €	8 495,00 €	707,92 €
D20 - 10	21 m ²	3 545 €	295,42 €	3 940 €	328,33 €	4 395 €	366,25 €	5 090,00 €	424,17 €
D20 - 11	17 m ²	3 095 €	257,92 €	3 410 €	284,17 €	3 780 €	315,00 €	4 345,00 €	362,08 €